Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le 2 1 DEC. 2023

ID: 035-213502362-20231214-SG2023_475-DE





Séance du 14 décembre 2023 - Délibération n° 2023-108

CRÉATION D'EMPLOIS PERMANENTS ET AJUSTEMENT DES EMPLOIS

MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER} JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-trois, le 14 décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 5 décembre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de						
membres du Conseil						
En exercice	29					
Présents	28					
Votants	22					
Vote						
Pour	22					
Contre	0					
Abstentions	6					

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absente excusée n'ayant pas donné mandat de vote : Madame Rola Abi Fadel.

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane Lefebvre.

Rapport de Louis Le Coz.

Conformément à l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Ainsi, il appartient au conseil municipal de déterminer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

C'est à l'assemblée délibérante qu'il appartient de déterminer le tableau des effectifs budgétaires nécessaires au bon fonctionnement des services en constituant la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non. Le tableau indique aussi les postes autorisés par l'assemblée délibérante. Les contrats de droit privé (contrats aidés) et les contrats d'apprentissage ne figurent pas dans le tableau des effectifs.

Ce tableau est mis à jour à chaque création ou modification de poste et annuellement pour les ajustements faisant suite aux promotions internes, avancements de grade et mouvements de personnel au cours de l'année.

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le 2 1 DEC. 2023

ID: 035-213502362-20231214-SG2023_475-DE

La Ville a missionné le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine pour l'accompagner dans une nouvelle organisation de la Direction des Services Techniques de l'Aménagement et du Patrimoine, qui sera renommée Direction de l'Aménagement, de la Transition Écologique et du Patrimoine.

Pour sa mise en œuvre au 1^{er} janvier 2024, il convient de créer les postes permanents suivants :

Responsable du pôle patrimoine naturel et biodiversité, espaces publics et mobilité

Missions du poste :

- · Définition et mise en œuvre des orientations stratégiques du pôle,
- · Pilotage, planification et mise en œuvre des projets du pôle,
- · Management d'une équipe pluridisciplinaire,
- · Pilotage de la gestion administrative, juridique et budgétaire du pôle.

Description du poste :

- Catégorie : A,
- · Filière : Technique,
- · Grade : Ingénieur ou Ingénieur principal,
- · Emploi : Responsable de pôle à vocation technique,
- · Temps de travail : Temps complet,
- · Date de création : 1^{er} juin 2024.

Responsable du service assistance aux pôles et relation usager

Missions du poste :

- Accompagner le Directeur et les Responsables de pôles dans la mise en œuvre de la nouvelle organisation,
- Assurer la coordination et la transversalité entre le service et les pôles de la Direction,
- · Encadrer et accompagner les agents en charge des missions administratives,
- · Pilotage de la gestion administrative et budgétaire du service.

Description du poste :

- Catégorie : B ou C,
- · Filière : Administrative,
- · Grade: Rédacteur, Adjoint administratif principal de 1ère ou de 2ème classe,
- · Emploi : Responsable de service à vocation administrative,
- · Temps de travail : Temps complet,
- · Date de création : 1^{er} mars 2024.

Instructeur des autorisations d'urbanisme et d'enseignes :

Missions du poste :

- · Mise en application du droit des sols (ADS),
- · Mise en application du règlement local de publicité,
- · Accompagnement des autres activités urbanisme et affaires foncières.

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le 2 1 DEC. 2023

ID: 035-213502362-20231214-SG2023_475-DE

Description du poste :

- · Catégorie : B,
- · Filière : Technique ou Administrative,
- · Cadre d'emplois des Techniciens ou Rédacteurs territoriaux,
- · Grade: Technicien ou Rédacteur,
- · Emploi : Instructeur à vocation technique,
- · Temps de travail : Temps complet,
- · Date de création : 1^{er} avril 2024.

Le tableau des effectifs mis à jour au 1^{er} janvier 2024 est en annexe.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment l'article L. 313-1,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 28 novembre 2023,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ

ADOPTE les ajustements d'emploi et la mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2024, tel que présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne

Maire de Redon

ALE DE RECORDANCE DE LA COMPANSION DE LA

Le Secrétaire de séance, **Stéphane Lefebvre** Conseiller Municipal

Mis en ligne le 2 1 DEC. 2023

Tableau des effectifs - Ville de Redon

Filière	Catégorie	Grade	TC/TNC	Q	Effectif	occupé	vacant	ETP créé	ETP occupé
Administrative	A - Fonctionnel	DGS + 10.000 habitants	TC		1	1	0	1,00	1,00
Administrative	А	Attaché principal	TC		3	3	0	3,00	3,00
Administrative	А	Attaché	TC		4	4	0	4,00	4,00
Administrative	В	Rédacteur principal 2ème classe	TC		2	2	0	2,00	2,00
Administrative	В	Rédacteur (1)	TC		6	4	2	6,00	4,00
Administrative	С	Adjoint administratif principal 1ère classe	TC		4	4	0	4,00	4,00
Administrative	С	Adjoint administratif principal 2ème classe	TC		6	6	0	6,00	6,00
Administrative	С	Adjoint administratif	TC		8	6	2	8,00	6,00
Administrative	С	Adjoint administratif	TNC	28	1	1	0	0,80	0,80
Administrative	С	Adjoint administratif	TNC	19,5	1	1	0	0,56	0,56
Animation	В	Animateur principal de 1ère classe	TC		1	1	0	1,00	1,00
Animation	В	Animateur	TC		1	1	0	1,00	1,00
Animation	С	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	TC		3	3	0	3,00	3,00
Animation	С	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	TC		1	1	0	1,00	1,00
Animation	С	Adjoint d'animation	TC		3	2	1	3,00	2,00
Animation	С	Adjoint d'animation	TNC	28	1	1	0	1,00	1,00
Culturelle	А	Attaché de conservation	TC		1	1	0	1,00	1,00
Médico sociale	С	ATSEM principal de 1ère classe	TC		2	1	1	2,00	1,00
Médico sociale	С	ATSEM principal de 2ème classe	TC		1	1	0	1,00	1,00
Police municipale	С	Brigadier chef principal de police municipale	TC		4	4	0	4,00	4,00
Police municipale	С	Gardien-Brigadier de police municipale	TC		2	2	0	2,00	2,00
Technique	А	Ingénieur principal	TC		1	1	0	1,00	1,00
Technique	А	Ingénieur (2)	TC		5	3	2	5,00	3,00
Technique	В	Technicien principal 1ère classe	TC		3	3	0	3,00	3,00
Technique	В	Technicien principal 2ème classe	TC		1	1	0	1,00	1,00
Technique	В	Technicien (3)	TC		5	4	1	5,00	4,00
Technique	С	Agent de maîtrise principal	TC		6	6	0	6,00	6,00
Technique	С	Agent de maîtrise	TC		6	6	0	6,00	6,00
Technique	С	Adjoint technique principal 1ère classe	TC		31	30	1	31,00	30,00
Technique	С	Adjoint technique principal 1ère classe	TNC	31,5	1	1	0	1,00	1,00
Technique	С	Adjoint technique principal 2ème classe	TC		11	10	1	11,00	10,00
Technique	С	Adjoint technique principal 2ème classe	TNC	31,5	2	2	0	1,80	1,80
Technique	С	Adjoint technique principal 2ème classe	TNC	28	1	1	0	0,80	0,80
Technique	С	Adjoint technique	TC		18	17	1	18,00	17,00
Technique	С	Adjoint technique	TNC	31,5	4	4	0	3,60	3,60
Technique	С	Adjoint technique	TNC	28	5	4	0	4,00	3,20
Technique	С	Adjoint technique	TNC	27,5	1	1	0	0,79	0,79
Technique	С	Adjoint technique	TNC	22	1	1	0	0,63	0,63
Création (1) au 01/03	Création (1) au 01/03/2024, (2) au 01/06/2024, (3) au 01/04/2024		Totaux		158,00	145,00	12,00	154,97	142,17